

AIPR - ATTESTATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX - NIVEAU OPERATEUR

Taux de satisfaction : 100.00 %

Taux de réussite : 98.00 %

PUBLIC VISÉ

DUREE

Durée en centre : 7 heures

Durée hebdomadaire moyenne :
7h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

Nous contacter

LIEUX DE FORMATION

Greta Seine-et-Marne

Lycée les PANNEVELLES

7 Route de Chalautre

77487 Provins

Site accessible aux personnes en
situation de handicap

CONTACT

Greta Seine-et-Marne

Christiane Narayaninsamy

Tél : 01 60 58 69 64

greta77.provins-pannevelles@ac-
creteil.fr

Référent handicap :

Isabelle RUETTE greta77.referent
.handicap@ac-creteil.fr

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif par jour : 190,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

Eligible CPF N° n°235474



CODES

NSF : 231

RNCP : RS1282

Formacode : 22070

Code Rome : F1702

OBJECTIFS

- Réussir l'examen AIPR Niveau Opérateur
- Prévenir les risques d'accident sur chantier
- Intervenir en sécurité à Proximité des Réseaux
- Connaître les procédures liées au DT-DICT

PRE-REQUIS

Carte Nationale d'Identité ou Passeport à jour -Obligatoire pour le passage de l'examen
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

POSITIONNEMENT

aucun

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Inscription permanente auprès du GRETA MTI 77 Centre Les Pannevelles - Provins
Inscriptions du 01/01/2024 au 31/12/2024 au Lycée les PANNEVELLES à Provins.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Possibilités d'organiser des sessions
- en centre GRETA
 - en Intra
 - en Inter-entreprises
 - en e-learning
 - en classe virtuelle
- Ordinateurs et connexion internet fournis
Livret de formation remis aux stagiaires

CONTENUS

- ▶ La procédure du DT-DICT
- ▶ Connaissance des réseaux
- ▶ Prévention et sécurité
- ▶ Techniques de travaux
- ▶ Exercice de marquage-piquage
- ▶ Passage du QCM en fin de formation
- ▶ Remise d'une attestation individuelle de compétences en relation avec la réussite ou l'échec au QCM officiel à chaque participant

VALIDATION

- ▶ Attestation de compétences suite au QCM réglementaire / Centre d'examen n°50 du Ministère de la Transition Ecologique